

09 JANVIER 2021

# DOSSIER DE PRESSE



Accord régional de  
relance 2021-2022

**C**ontrats de plan  
ÉTAT-RÉGION

Protocole de préfiguration du  
Contrat de plan État-Région 2021-2017

En présence de :  
**Monsieur Jean Castex**, Premier Ministre  
**Madame Jacqueline Gourault**, Ministre de la Cohésion des territoires

Signature par :  
**Madame Carole Delga**, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée  
**Monsieur Etienne Guyot**, Préfet de la Haute-Garonne, préfet de la région Occitanie

## **SOMMAIRE**

**PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION DU CONTRAT  
DE PLAN ÉTAT- RÉGION 2021-2027**

p. 5

**L'ACCORD RÉGIONAL DE RELANCE 2021-2022**

p. 8

**L'État et la Région Occitanie s'engagent pour investir massivement et de manière coordonnée au moyen** du Contrat de plan État Région 2021-2027 et de l'accord régional de relance 2021-2022 qui en fait partie. Ces documents traduisent la stratégie régionale définie par l'État et la Région pour le territoire de l'Occitanie.

**Ce sont au total 5,7 Mds d'euros qui seront investis à court et moyen terme pour répondre à la crise et permettre à l'Occitanie de répondre aux défis de demain.**

La signature de ces documents concrétise **un important travail mené en concertation avec les acteurs du territoire** : les métropoles, les départements, les intercommunalités, les parlementaires ainsi que les forces vives de la région.

La convergence et la **coordination de l'action publique** permettent de mobiliser plus de financements et de répondre avec plus de force aux enjeux de notre région.

#### **Calendrier :**

Cette signature constitue une étape importante car elle marque un engagement coordonné de l'État et de la Région mais n'en constitue pas le point final. **En 2021 le travail de précision du CPER va se poursuivre par une large concertation avec les territoires** et l'ensemble des financeurs. Le détail des projets qui seront financés sera arrêté. **La signature du CPER 2021-2027 aura lieu à l'automne.**

L'accord de relance a, quant à lui, vocation à être mis en œuvre dès à présent via les dispositifs de l'État et de la Région. Certains appels à projets ont été lancés dès l'été dernier avec des résultats significatifs pour l'Occitanie.

En complément, en 2021, 5 contrats de plan interrégionaux État-Régions (CPIER), supports de politiques adaptées à la géographie du territoire, seront signés

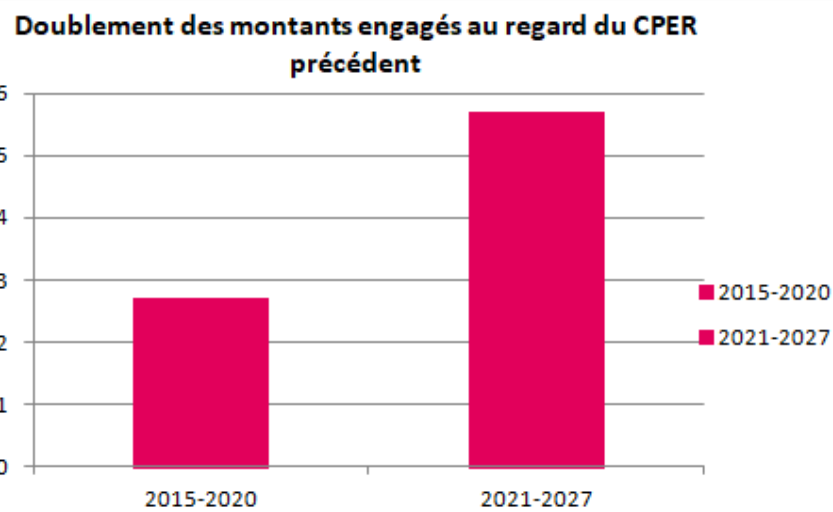
- CPIER **Massif des Pyrénées** (53,3 M€, dont 5,6 M€ au titre du plan France Relance)
- Le CPIER **Massif Central** (60,3 M€ de crédits de l'Etat, dont 7,1 M€ au titre du plan France Relance)
- CPIER **Plan Lot** (20,8 M€ dont 768 K€ au titre du plan France Relance)
- CPIER **Plan Garonne** (33 M€ dont 1,5 M€ au titre du plan France Relance)
- CPIER **Plan Rhône-Saône** (139,6 M€ hors transport fluvial, dont 2,3 M€ au titre du plan France Relance)

## Financements mobilisés :

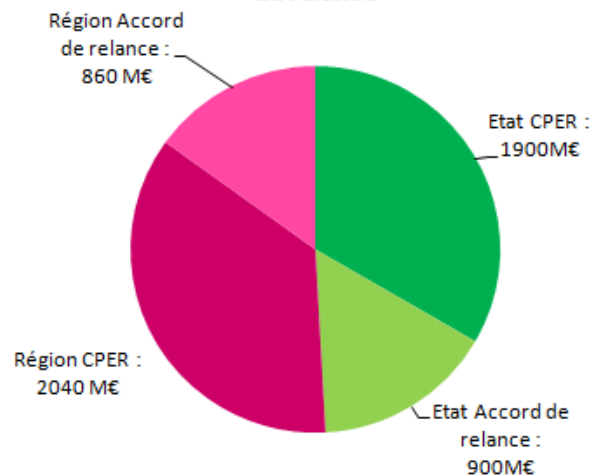
**L'État mobilisera 2,8 Mds€** au titre du CPER pour la période 2021-2027, dont **900 M€** au titre des crédits territorialisés du Plan France Relance pour 2021/2022.

**La Région Occitanie mobilisera 2,9 Mds€** au titre du CPER sur la période 2021/2027 et de la relance sur 2021/2022 à hauteur de **860 M€**, auxquels s'ajouteront les autres politiques régionales non contractualisées et les fonds européens mobilisables sur les opérations du CPER.

Ainsi, **l'effort global de l'Etat et de la Région s'élèvera à plus de 5,7 Mds d'euros sur 2021/2027**, en très forte progression par rapport à la période 2015/2020 (2,7 Mds€), compte tenu notamment de l'engagement exceptionnel au titre de la Relance.



### **Participation Etat et Région au CPER et à l'Accord régional de relance**



# Protocole de préfiguration du Contrat de plan État-Région 2021-2027

À l'automne 2019, l'État et la Région ont formalisé **une stratégie de politiques publiques** commune et concertée pour la région Occitanie.

Cette stratégie se décompose en deux parties : d'une part, la promotion d'un nouveau modèle de développement alliant excellence et soutenabilité, d'autre part le rééquilibrage territorial et les solidarités dans les territoires de l'Occitanie.

## PILIER 1. CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCCITANIE ALLIANT EXCELLENCE ET SOUTENABILITE

**Le premier pilier de la stratégie régionale vise à promouvoir un nouveau modèle de développement pour l'Occitanie**, de rupture, sobre et vertueux, orienté vers la transition écologique, en s'appuyant et en développant une excellence mondialement reconnue (économie, recherche, patrimoine, tourisme, agriculture et agro-écologie).

**Quelques exemples d'actions ou de projets opérationnels :**

### **Relocalisation industrielle et pérennité des filières d'avenir**

- Décarbonation de l'industrie et économie circulaire des plastiques : soutien d'investissements dans des projets d'efficacité énergétique tant pour procédés que utilités via appel à projets IndusEE ; Résilience et souveraineté industrielle : fonds de soutien investissement industriel Relance, task force Etat-Région Occitanie Relocalisation-Souveraineté, Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques (ARIS), Appel à relocalisation ;
- Soutien à la production de chaleur bas carbone (Appel à projets Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire-BCIAT) pour développer la valorisation de la biomasse dans une logique d'énergie circulaire ;
- Soutien aux projets démonstrateurs de la filière hydrogène sur le littoral : drague hybride à hydrogène (projet Hydromer), projet Hyd'Occ pour produire et stocker de l'hydrogène sur le port de Port la Nouvelle (11).

### **Enseignement Supérieur Recherche**

- L'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) sont particulièrement soutenus avec 182,7 M€ de crédits contractualisés pour 2021-2027, 35 M€ de crédits valorisés 2021-2027 et 21,1 M€ de crédits du plan de relance ;
- Projet « campus durable, connecté et accessible » de l'Université Perpignan Via Domitia (sites de Perpignan, Narbonne) ;
- Projet « Vers des campus connectés et intelligents sur le site Vauban » porté par l'université de Nîmes.

## Culture - Sport

- Mise en œuvre d'un plan musées et soutien aux scènes nationales ;
- Soutien aux équipements dédiés à la haute performance ;
- Font-Romeu et le futur Centre de Préparation à la Haute Performance (CPHP) du Centre national d'entraînement en altitude (CNEA).

## Transition écologique et énergétique / sobriété foncière

- Inondations et préservation des milieux aquatiques : opérations de prévention des inondations figurant dans un programme d'action établi à l'échelle d'un bassin versant (PAPI) ;
- Restauration des continuités écologiques et des cœurs de biodiversité ;
- Rénovation énergétique des bâtiments publics, tertiaires ou industriels ;
- Reconquête des friches, accompagnement des actions et des coopérations inter-territoriales concourant à l'objectif Zéro Artificialisation Nette et Application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC).

## Agriculture et souveraineté alimentaire

- Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : soutien à l'investissement pour la production agricole, problématiques environnementales, structuration de filières...

## PILIER 2 - ŒUVRER POUR LE RÉÉQUILIBRAGE ET LES SOLIDARITÉS DANS LES TERRITOIRES DE L'OCCITANIE

**Le second pilier vise à œuvre pour le rééquilibrage territorial et les solidarités dans les territoires**, en organisant la possibilité pour tous - habitants, acteurs socio-économiques - de participer activement à ce nouveau modèle de développement, en profitant des capacités et des qualités de chacun.

### Accompagner et préserver l'attractivité du littoral

- Modernisation des ports de plaisance ;
- Requalification des stations du littoral.

### Aménagement numérique du territoire

- Couverture numérique des territoires (très haut débit pour tous en 2022) ;
- Data centers ;
- Tiers lieux ;
- Équipement des lycées ;

### Canal des deux mers

- Gestion intégrée de la ressource en eau ;
- Montée en gamme de l'offre de services dans les haltes et ports du canal.

### Désenclavement routier et ferroviaire

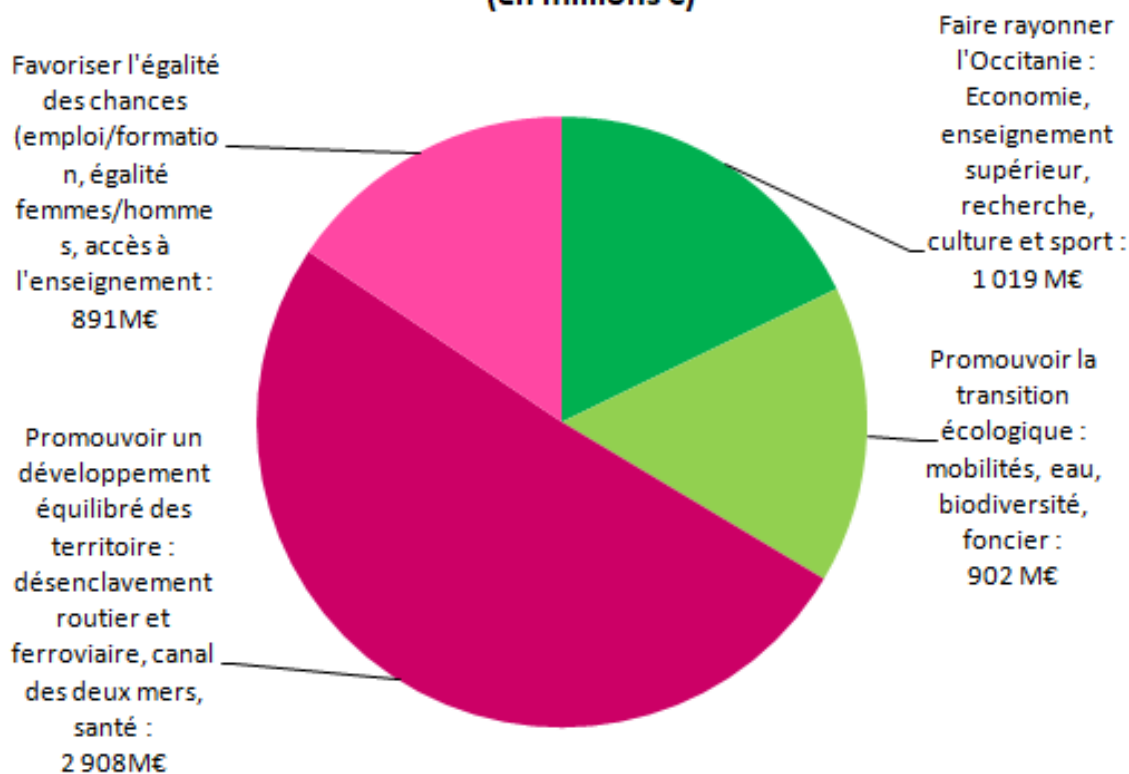
- Un accord régional sur les lignes de desserte fine des territoires (LDFT) fixe les investissements nécessaires et marque la volonté de tous les partenaires d'investir dans les petites lignes ;
- L'État financera sur 2021 et 2022, à parité avec la Région Occitanie, 15,6 M€ sur les lignes interrégionales Aubrac et Cévenol dans le cadre du CPER.



## MAQUETTE PREVISIONNELLE CPER ET RELANCE OCCITANIE 2021/2027

<i>en M€</i>	ÉTAT	RÉGION	TOTAL
<b>PILIER I / CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE DE DEVELOPPEMENT DE L'OCCITANIE ALLIANT EXCELLENCE ET SOUTENABILITE</b>			
<b>OS 1 : Faire rayonner l'Occitanie en capitalisant sur ses atouts d'excellence</b>	349,5	669,5	1 019,0
Action 1 / Filières d'avenir et Excellence universitaire et de recherche	283,0	387,6	670,6
Action 2 / Relais de croissance	10,2	147,0	157,2
Action 3 / Excellence culturelle et sportive	56,4	135,0	191,4
<b>OS 2 : Promouvoir la transition vers un développement soutenable et résilient</b>	576,3	326,2	902,5
Action 4 : Mobilités de Demain	28,3	29,4	57,7
Action 5 : Gestion intégrée de l'eau	313,0	95,0	408,0
Action 6 / Biodiversité	29,7	55,8	85,5
Action 7 / Transition énergétique et économie circulaire	183,9	110,0	293,9
Action 8 / EEDD		12,0	12,0
Action 9 / Sobriété foncière	21,3	24,0	45,3
<b>SOUS-TOTAL PILIER I</b>	925,8	995,7	1 921,5
<b>PILIER II : ŒUVRER POUR LE REEQUILIBRAGE ET LES SOLIDARITÉS DANS LES TERRITOIRES DE L'OCCITANIE</b>			
<b>OS 3 : Promouvoir un développement équilibré des territoires d'Occitanie</b>	1 443,5	1 465,0	2 908,5
Action 10 : Mieux accompagner les territoires de projets	372,0	227,0	599,0
Action 11 : Désenclavement et attractivité des territoires	866,0	1 161,0	2 027,0
Action 12 : Santé	205,5	77,0	282,5
<b>OS 4 : Favoriser l'égalité des chances</b>	423,3	468,2	891,5
Action 13 : Emploi et formation	420,7	465,6	886,3
Action 14 : Égalité femmes hommes	1,0	1,0	2,0
Action 15 : Favoriser l'accès à l'enseignement	1,6	1,6	3,2
<b>Sous-total PILIER II</b>	1 866,8	1 933,2	3 800,0
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	2 792,6	2 928,9	5 721,5

### Répartition prévisionnelle des montants par grand objectif (en millions €)



# L'accord régional de relance 2021-2022



L'accord régional de relance a pour ambition de **mettre en cohérence les objectifs du plan France Relance national et du Green New Deal porté par la Région Occitanie.**

La mise en œuvre conjointe de la relance en Occitanie s'appuie naturellement sur **les partenaires et acteurs économiques de la région qui sont très régulièrement réunis** au sein du comité régional France Relance par le Préfet Étienne Guyot et la Présidente Carole Delga.

Cet accord régional de relance vise à **mettre en œuvre très rapidement des mesures permettant de soutenir et d'investir** dans l'économie régionale en identifiant notamment les projets prêts à démarrer. Dans ce cadre, **plus de 1,7 Mds d'euros** seront mobilisés par l'État et la Région en 2021 et 2022.

Cet accord est basé sur deux piliers : **le soutien à l'emploi et la relance de l'économie vers un nouveau modèle de développement** d'une part et **la cohésion sociale et l'équité entre les territoires** d'Occitanie d'autre part.

Les **retombées pour la région se traduisent déjà par des décisions** de soutien à l'économie ou d'investissement public qui vont bénéficier aux entreprises locales.

Plusieurs appels à projet lancés depuis le second semestre 2020 permettent déjà à de nombreuses entreprises et collectivités d'investir rapidement pour mettre en œuvre la transition écologique tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui.

**Quelques exemples de projets financés dans le cadre de la Relance :**

## **Aéronautique**

- ADHETEC à Tarbes (65) qui conçoit et fabrique des solutions adhésives de décoration intérieures et extérieures. Soutien à la modernisation et réduction de l'empreinte environnementale ;
- AUROCK à Albi (81). Entreprise spécialisée dans les procédés de mise en forme à chaud de pièces métalliques pour le secteur aéronautique. Soutien à la diversification de son activité ;

## **Automobile**

- WHYLOT à Cambès (46). Entreprise spécialisée dans le développement de moteurs électriques innovants. Soutien au développement d'une nouvelle ligne de production ;

## **Territoires d'industrie**

- BOOSTECMERSEN à Bazet (65). Soutien à la modernisation de l'outil industriel pour une entreprise spécialisée dans la production de composants céramiques de pointe (santé) ;
- SNAM + PHENIX BATTERIES à Viviez/Decazeville (12). Soutien à la modernisation de l'activité pour des entreprises spécialistes de la production de batteries ;



- Nataïs – Bérézil (32) Entreprise spécialisée dans la production de pop-corn (leader européen). Soutien à la modernisation de l’outil industriel ;
- ERGOSANTE - Anduze (30) Spécialiste dans la production d’équipements (exo-squelettes). Soutien à la modernisation de l’activité ;

### **Rénovation Energétique de l’État**

- Montauban (82). Projet Forestier – Construction neuve d’un site de regroupement des administrations de l’État ;
- Toulouse (31). Réhabilitation lourde de logements étudiants pour CROUS ;
- Montpellier (34). Rénovation thermique de l’UFR STAPS ;
- Conseil Départemental de la Lozère (48). Réaménagement du centre d’exploitation routier de Saint Étienne Vallée Française en zone de montagne.

### **Dotation aux collectivités locales pour favoriser l’investissement public :**

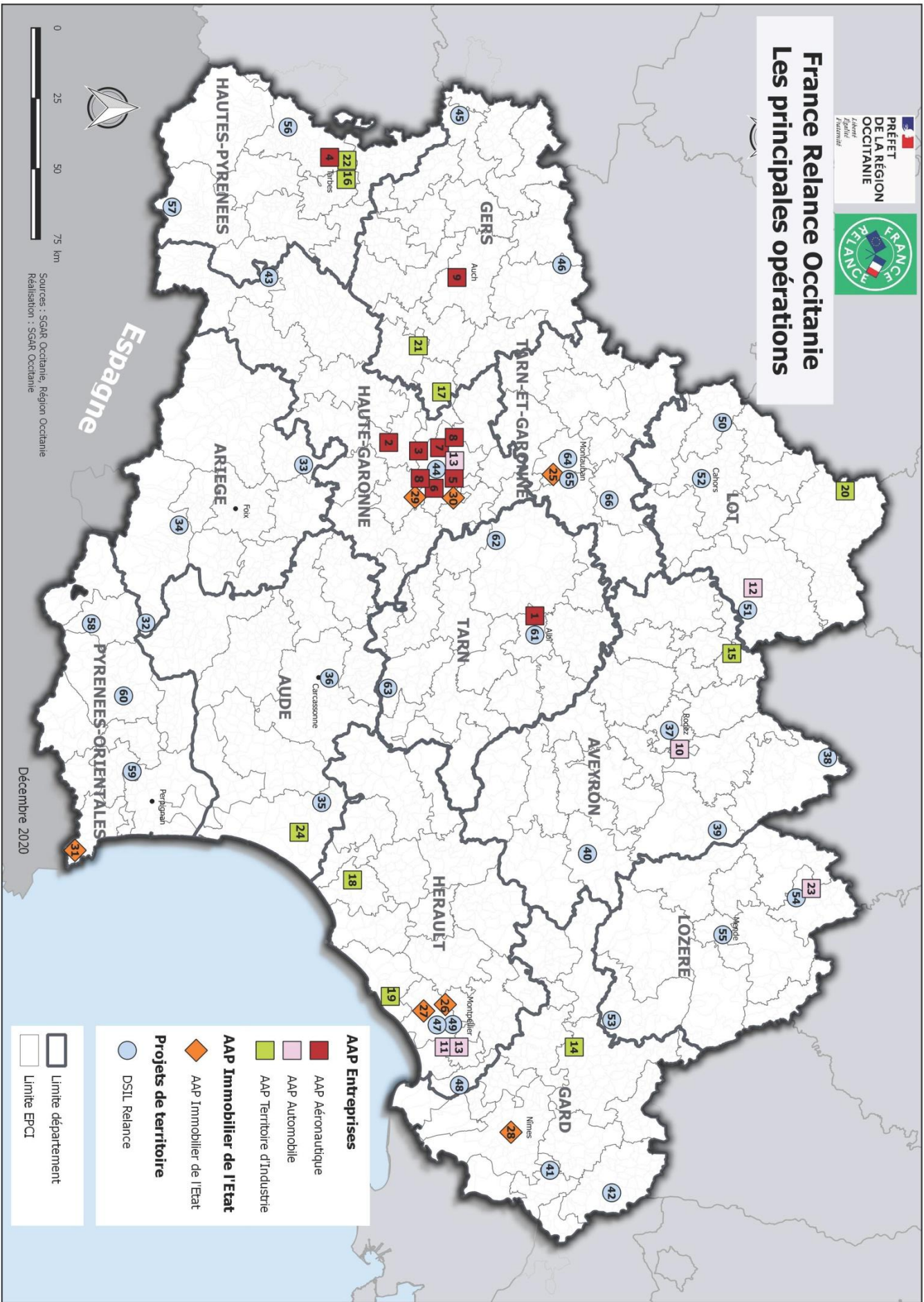
- Les Cabannes (09). Restructuration de bâtiments sur le plateau de Beille ;
- Villegailhenc (11). Reconstruction des bâtiments publics à la suite d’inondations ;
- Lourdes (65). Création d’un centre de secours à Lourdes pour amélioration des conditions de sécurité ;
- Mont Louis (66). Rénovation de la voirie et rénovation énergétique de l’éclairage public ;

### **Soutenir le tourisme, la culture et le commerce dans les territoires**

- Lourdes (65). Rénovation des sites patrimoniaux et amélioration de l’accueil des touristes ;
- Création d’un opérateur régional foncier F’OCCAL pour accompagner la restructuration des commerces de proximité et de l’artisanat dans les centres-villes des moyennes et petites villes.

# France Relance Occitanie

## Les principales opérations





**CONTACTS PRESSE :**

- > Préfecture d'Occitanie :  
communication@occitanie.gouv.fr – 06 45 89 72 16 – 06  
70 85 30 75
- > Région Occitanie : Coralie Momboisse –  
coralie.momboisse@laregion.fr – 07 88 56 06 42